

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 12 novembre 2013

2013 DASES 668 G Subvention à l'association Carrefour Echanges Rencontres Insertion Saint Eustache (C.E.R.I.S.E) (2e).

Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel Monsieur le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, lui propose l'attribution d'une subvention de 2.500 euros à l'association (C.E.R.I.S.E) au titre de 2013, pour ses permanences d'écrivain public ;

Sur le rapport présenté par Madame Olga TROSTIANSKY, au nom de la 6^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 2.500 € est attribuée au titre de l'année 2013 à l'association « Carrefour Echanges Rencontres Insertion Saint Eustache » (C.E.R.I.S.E) (151041), dont le siège social est situé 46 rue Montorgueil (75002 Paris), pour ses permanences d'écrivain public (2013_07308).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, rubrique 584, nature 6574 ligne DF34015 du budget de fonctionnement 2013 et suivants du Département de Paris sous réserve de la décision de financement.